

Le Monde de l'Optique

ACTUS | EN BRÈF

EDI-Optique : Gagner en transparence par les échanges de données

Le domaine de l'optique serait-il en retard en matière d'e-business ? Tout dépend de ce que l'on entend par là. De fait, il existe bien une spécialité dans laquelle les opticiens ont pris de l'avance par rapport au reste de la distribution, c'est celui des échanges de données électroniques. Regroupant cinquante-cinq fabricants, distributeurs et fournisseurs de services, l'association EDI-Optique expérimente depuis mai 2009 le programme de rénovation des échanges s'appuyant sur l'adoption du standard ebXML : l'Universal Business Language.

Créée en 1998, EDI-Optique s'est donné pour mission de participer aux activités de normalisation des échanges informatisés : de les promouvoir et les développer sur le plan international et de contribuer à la certification d'outils dans ce sens. Actuellement, plus de 90 % de la facturation dans le secteur se fait sous forme électronique et plus de 50 % des commandes sont effectuées par ce biais. La standardisation et le développement important de ces transactions sont le résultat de l'action de cette association qui fédère une très grande partie des acteurs de la filière.

Compte tenu des évolutions technologiques rapides des produits et des mutations profondes du marché, l'amélioration de la flexibilité des échanges de données est un besoin constant. Dans ce cadre, EDI-Optique a décidé de s'appuyer sur les nouvelles normes e-business de l'ONU, l'ebXML. Ce programme, labellisé par le plan gouvernemental TIC-PME 2010, est entré depuis mai 2009 dans sa phase d'expérimentation. Il s'étale sur une année et vise à évaluer les gains de productivité et de flexibilité qu'apporteront les nouveaux standards et la mise en place des bonnes pratiques préconisées par EDI-Optique.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté largement partagée d'accroître la productivité, mais surtout de renforcer la transparence du marché : *"Parmi les bonnes pratiques, l'EDI améliore la transparence des activités, notamment pour les complémentaires santé. A partir du moment où l'opticien utilise des flux informatisés standardisés pour la gestion de son activité, il peut facilement démontrer la clarté des opérations qu'il effectue et son respect d'une éthique professionnelle. Utiliser l'EDI, c'est ainsi se donner les moyens de revaloriser l'image de l'opticien"*, déclare Jean-Gabriel Josse, président de l'association EDI-Optique.



Inoptic et Apego, nouveaux adhérents du Casopi

Créé au début de l'année par Alliance Optique, Luz et Rev, le Casopi (Syndicat des centrales d'achat au service des opticiens indépendants), déjà rejoint par VDO, voit l'arrivée de deux nouveaux adhérents : Inoptic, qui représente 43 points de vente et Apego qui en regroupe 70. Le syndicat précise qu'actuellement, il "représente donc directement les intérêts de 6 centrales et indirectement ceux de plus de 3 000 opticiens indépendants." A l'occasion de l'annonce de ces nouvelles adhésions, Stéphanie Dangre, présidente du Casopi, a appelé "tous les opticiens indépendants à bien réfléchir à leur choix et à rejoindre dès 2010 une centrale à capitaux indépendants, afin de constituer un front uni pesant de tout son poids face aux enseignes, aux complémentaires santé et aux acteurs de l'environnement optique d'aujourd'hui et de demain."



Stéphanie Dangre, présidente du Casopi, Jérôme Schertz, secrétaire général et Caroline Ricq, trésorière



L'Asnav teste les motards

Durant trois jours, les visiteurs du Village de la Moto ont pu côtoyer les coureurs du Dark Dog Moto qui se déroulait du 3 au 11 octobre. A cette occasion, L'Asnav (Association nationale pour l'amélioration de la vue) proposait aux conducteurs de deux-roues de vérifier leurs capacités visuelles. Des tests réalisés par Jean-Claude Mosse, opticien à Toulon. Cette action de sensibilisation s'est révélée plus que nécessaire compte tenu des résultats : sur les 200 tests effectués, 35 % se sont conclus par la remise d'un carton rouge. Un taux qui atteint 57 % chez les femmes. Parmi ces personnes auxquelles on a vivement conseillé de prendre rendez-vous chez un ophtalmologiste, beaucoup se doutaient qu'elles avaient un trouble visuel mais ne le jugeaient pas assez important pour consulter.